



J'♥ ma Ville

Les jeunes du Conseil Municipal :



sommaire

Éditorial de votre Maire Jacques François.....	p 2
Le département.....	p 3
Le déploiement de la fibre.....	p 4
La régie municipale d'eau et d'assainissement.....	p 5
Brûler ses déchets, quels risques ?.....	p 6/7
Les projets d'aujourd'hui et de demain.....	p 8/9
Ça bouge dans les services municipaux !	p 10
Informations culturelles.....	p 11
Les commerçants à Saint-Yvi.....	p 12/13
Les structures Enfance et Jeunesse.....	p 14
Conseil Municipal des Jeunes	p 15
Manifestations du 1 ^{er} semestre 2018.....	p 16





ÉDITORIAL Pennad-STUR

Jacques François, notre Maire.



La communication avec la population est essentielle lorsque des questions ou des projets ont un impact important sur la vie des administrés.

C'est le cas des TAP (temps d'activités périscolaires) qui seront soumis à l'avis des familles et des conseils d'école en début d'année, afin que la décision de continuer ou d'arrêter la semaine de 4 jours et demi soit prise en février.

C'est le cas pour le PLU, soumis à l'avis de la population depuis des mois et qui a fait l'objet d'enquêtes publiques.

Ce sera le cas pour les projets de réhabilitation de l'ancien restaurant scolaire et du pôle socio-culturel, qui ne sont actuellement qu'au stade de la réflexion.

Enfin, la commune a mis en place une application pour smartphone, renseignez-vous en mairie.

Tous mes vœux de bonheur pour 2018.

Jacques François - Maire

Ret-holl eo kas keloù d'an dud pa vez krafoù pe raktresoù o deus un efed pouezus war buhez ar velestridi.

Evel-se emañ kont gant ar MOT (mareoù obererezhioù troskol) ha goulennet e vo o ali digant ar familhoù hag ar c'huzulioù-skol e penn-kentañ ar bloavezh, evit ma vo kemeret an diviz da genderc'hel pe da baouez gant ar sizhunvezh 4 devezh hanter e miz C'hwevrer.

Evel-se emañ kont gant an SKL (Steuñv Kêraozañ Lec'hel), a c'houlennet ali an dud warnañ abaoe mizioù zo hag a zo bet enklaskoù foran warnañ.

Evel-se e vo kont ivez gant ar raktresoù evit adkempenn ar preti-skol kozh hag ar pol sokiosevenadurel, ha ne reer nemet soñjal enno evit c'hoazh.

Erfin, ar gumun he deus savet un arload evit ar poellgomzerioù, goulennit en ti-kêr evit gouzout hiroc'h.

Ha gwellañ hetoù a euvrad a gasan deoc'h evit 2018.

Jacques François - Maer

Le savez-vous ?

Adresse de la Mairie :
2, place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi

Tél. : 02 98 94 72 11

Fax : 02 98 94 76 92

Mail : contact@saint-yvi.bzh

Site : www.saint-yvi.bzh

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

mercredi : 8h30 - 12h00

samedi matin sauf juillet-août : 9h00 - 11h30



Directeur de la publication : Jacques François - **Comité de rédaction :** Jacques François, Robert Le Mao, Paul Guégueniat, Alain Pelizza, Guy Pagnard, Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Audrey Gavairon

Traduction de l'édito : Gwenn-Ael ar C'helleg de l'Office public de la langue bretonne

Crédit photos : Christophe Le Bras, Guy Pagnard, Julien Peroz, Valérie Rémondin, Encadrants ALSH

Conception, réalisation et Impression : Imprim'29 - ZA de Keramporiel, 4 rue Henri Fabre - 29900 Concarneau

Le DÉPARTEMENT



Extraits du discours de Nathalie Sarrabezolles en séance plénière du 19 octobre 2017

Le Logement

“Les préoccupations principales des Finistériennes et des Finistériens sont les mêmes que celles de l'ensemble des Françaises et des Français : l'emploi, bien entendu, le logement et la mobilité, ainsi que l'appui dans leurs projets et leur quotidien surtout lorsque des difficultés se font jour, ponctuellement ou, malheureusement, dans la durée. Cibler le logement et notamment le logement social, me paraît donc être un mauvais signe.

TOUT
commence
en FINISTÈRE

Dans le cadre de notre délégation d'aides à la pierre 2012-2017, **nous nous étions engagés à consacrer un peu plus de 18 millions d'euros pour soutenir le développement de l'offre locative. Nous tiendrons cet engagement, alors que l'État ne le fera pas, ne dépassant pas 5,9 millions d'euros sur les 8,8 millions promis pour le logement public.**

Ce sont ainsi plus de 50 opérations de logement social qui seront déprogrammées d'ici la fin de l'année.”

Les CONTRATS aidés

« J'ai proposé un moratoire sur les contrats aidés, un travail collectif sur cette question, qui aurait pu être une illustration de ces nouvelles relations. Je n'ai obtenu aucune réponse. Pourtant, nous avons su faire la preuve, depuis les lois de décentralisation, de notre responsabilité, de notre innovation, de notre créativité, de notre efficacité dans les missions qui nous ont été confiées. À un moment où les citoyens et citoyennes demandent toujours plus de proximité afin de participer au mieux aux décisions qui les concernent, afin d'affiner les propositions et les adapter aux ressources des territoires, il paraît paradoxal et incompréhensible de revenir à une centralisation des décisions.

Nous vivons une période d'évolution rapide, cause de nombreux doutes. Ne nous laissons pas aller à chercher d'abord une responsabilité chez l'un ou chez l'autre. La recherche de boucs émissaires a toujours mené à la catastrophe. C'est une forme d'aveuglement mortifère qu'il faut abandonner. Évaluer ce que nous faisons, analyser les situations, les contextes et proposer des solutions, nous demander quelles politiques publiques, quel service public nous voulons, voilà ce que nous faisons, sur la base de principes essentiels de justice, d'égalité, de liberté, de solidarité, qui fondent notre action. »



Le TILDE (De Fañch),

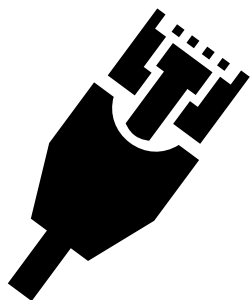
“ Laissons notre langue régionale, langue vivante, s'épanouir dans la totalité de ses lettres et signes diacritiques.”

(Une motion a été votée à l'unanimité afin que les parents puissent donner un prénom correctement orthographié.)



Vos conseillers départementaux,
Nicole Ziegler et Jacques François
peuvent être contactés au :
02 98 76 60 32 ou par mail à :
contact@finistereetsolidaires.fr

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT : PRIORITÉ À LA CAMPAGNE D'ICI 2023.



« **BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT 2030** » porté par le syndicat mixte régional MEGALIS a pour objectif que l'ensemble des foyers et locaux bretons dispose d'une connexion « très haut débit » (100 Mb/s ou plus) au plus tard en 2030. Pour engager ce déploiement du FTTH (« la fibre optique jusqu'à la maison »), une première convention a été signée avec CCA en 2013. Elle fixe une participation forfaitaire à 445 € par prise, soit environ 25 % du coût total des études et travaux, les autres financeurs (Etat, Europe, Département et Région) assurant la prise en charge de la différence.

Trois tranches de programmation d'études et de travaux sont prévues. Pour la 1^{ère} phase 2013-2018, le nombre de prises installées est de 2282 et concerne quasi exclusivement la commune de Rosporden. La participation financière de CCA de 1 015 490 €. Durant cette période et parallèlement au programme « Bretagne Très Haut Débit », il est à noter que tous les bourgs ont fait l'objet d'une montée en haut débit par l'opérateur historique Orange. Ce changement technologique a augmenté significativement les débits disponibles qui, sans être « très » hauts, permettent d'accéder aux bouquets de service (téléphone + internet + TV) dans des conditions satisfaisantes au bourg de Saint-Yvi. C'est la raison pour laquelle, les élus ont préféré privilégier, pour la phase 2, les secteurs de campagne les plus peuplés (campings, bois de Pleuven,...) et moins bien desservis.

Cette phase 2 (2019-2023) a fait l'objet d'un travail de priorisation entre les communes de CCA (hors Concarneau qu'Orange s'est engagé à fibrer en dehors du programme régional) puis de négociation à l'échelle du Pays de Cornouaille puis du Finistère au sein d'une commission « Programmation et financement ». Celle-ci a validé en octobre 2017 la proposition de 6 571 prises pour CCA, soit un montant de participation de 2 924 095 €. C'est ainsi que sur les 2 plaques numériques NMBRPD_S009 et S010 (en jaune sur la carte), qui concernent tout le sud de la commune de Saint-Yvi et une partie de Rosporden et de Melgven à l'est, 813 foyers pourront se raccorder à la fibre optique d'ici fin 2023. Le reste de la commune, dont le bourg, seront équipés entre 2024 et 2030 au plus tard.



La RÉGIE municipale D'eau et D'assainissement DeviEnt communautaire



Le transfert de la compétence prévue par la Loi au 1^{er} janvier 2020 « au plus tard » est entré dès 2018 sur CCA, après un vote favorable de 8 communes sur 9. Une réunion publique s'était tenue à Saint-Yvi en juin dernier. Concrètement, qu'est-ce que cela va changer pour les usagers ? Nous avons posé quelques questions à Guy Pagnard, vice-président eau et assainissement.



GP : Dans les faits, cela ne va pas changer grand-chose dans l'immédiat. Aucune commune ne change de mode de gestion sans son consentement. Les services en régie municipale, majoritaires aujourd'hui, sont fusionnés avec une équipe mutualisée d'agents (Concarneau, Rosporden, Melgven, Saint-Yvi, Tourc'h). Pour les Saint-Yviens, l'accueil de proximité se fera dorénavant au Centre Technique Municipal de Rosporden, route de Scaër.

Si cela ne change presque rien, quel est l'intérêt de ce transfert à l'agglomération ?

GP : En 2012, lorsque le Préfet du Finistère a demandé la dissolution de certains syndicats intercommunaux en charge de l'eau et de l'assainissement, la réaction des maires et des élus a été unanime. On ne prend pas une telle compétence, aussi technique, avec autant d'équipements et d'agents (une quarantaine en régie) sans bonnes raisons et sans études préalables détaillées. C'est la réponse qui avait été faite par CCA à l'époque.

Nous avons donc pris le temps de diagnostiquer chaque service de chaque commune jusqu'à la fin du précédent mandat. En 2015, la loi NOTRE oblige au transfert de ces compétences « au plus tard en 2020 ». Compte-tenu du travail déjà effectué, les élus communautaires ont considéré qu'il était de leur responsabilité de réaliser ce transfert de manière anticipée.

Avec la mutualisation des agents, nous allons dégager les moyens humains afin d'assurer les études et montages des projets d'investissement et veiller à la bonne exécution des travaux de toutes natures.

Mais les situations de chaque commune étaient très différentes.

GP : A long terme, nous ne pouvons pas justifier légalement des prix de l'eau différents entre les habitants d'une même communauté pour un même service. Le transfert de la compétence a fait l'objet de simulations financières détaillées par commune et par budget. L'acceptabilité sociale des évolutions de tarifs était un critère important pour Saint-Yvi dont les tarifs étaient parmi les plus faibles : les augmentations sont plafonnées à 20% sur 10 ans. C'est moins que nos propres augmentations depuis 2008. Les communes ont considéré comme nécessaires l'équivalent de 56 M€ d'investissements neufs et de renouvellement des canalisations.

La valeur des équipements et des patrimoines enterrés, c'est-à-dire des canalisations d'eau et de collecte des eaux usées, est estimée à 500 M€ à neuf. C'est beaucoup ! Quel en est l'état ?

GP : La mise en place d'une politique de renouvellement anticipée, raisonnée est une préoccupation partagée. Le bureau d'études va nous aider à accélérer sur le sujet. Les rendements de nos réseaux d'eau (pertes invisibles) sont corrects. Mais il faut les maintenir dans le temps. Avec les projections liées au changement climatique, le risque d'assèchement des nappes sera de plus en plus fréquent. Notre utilisation de l'eau, à tous les niveaux, gestionnaires publics, habitants ou gros consommateurs (industriels, campings,...), devra gagner en efficacité dans les décennies à venir.

L'ensemble des documents liés à la procédure d'étude, de transfert et de relations avec les usagers sont disponibles sur le site de CCA dans la rubrique « Service eau & assainissement ».



BRÛLER SOI-MÊME SES DÉCHETS, quels risques ?

Les fumées peuvent contenir jusqu'à 10 000 fois plus de dioxines et autres polluants que dans une unité de valorisation énergétique réglementée (anciennement appelée usine d'incinération).



Le brûlage des papiers à l'air libre ou dans une cheminée est-il risqué ?

Le brûlage de produits de papier peut être risqué en raison de la contamination chimique. Les couches, le carton enduit, les boîtes de carton et les magazines contiennent habituellement des plastiques. L'encre du papier couleur peut également poser des problèmes. Même le papier et le carton d'apparence propre peut contribuer à la formation de dioxines lorsqu'il est brûlé.

Le brûlage des déchets dans la cheminée ou au jardin est un acte dont on ne mesure pas toujours le danger.

Les fumées produites sont non seulement désagréables, mais surtout très dangereuses.

Brûler ses déchets ne détruit pas les produits chimiques qu'ils contiennent. Le brûlage ne fait que modifier leur forme, entraînant des réactions chimiques imprévisibles et nocives.

Les fumées, produites par le brûlage à l'air libre entraînent une pollution de l'atmosphère et par conséquent une contamination du sol et des eaux.

Les dioxines, éléments toxiques contenus dans les fumées de toute combustion, ne sont qu'un des nombreux polluants produits par le brûlage des déchets ménagers. Ces agents cancérigènes, très toxiques, ne se décomposent pas. Ils sont bio-accumulables.



Alors
QUE
FAIRE ?

Les dioxines en suspension dans l'air se déposent au sol, dans l'eau et sur la végétation, où les animaux et les poissons peuvent manger. Elles se concentrent dans les graisses des animaux, comme dans le lait de vache et même dans le lait maternel humain.

➤ **Trier pour recycler et valoriser les déchets** : en utilisant le bac jaune, les colonnes à verre et les déchèteries.

➤ **Pratiquer le compostage** : c'est permettre aux biodéchets de cuisine (épluchures de légumes...) et aux déchets verts (tontes, feuilles mortes...) de se transformer en un terreau de qualité.

➤ **Profiter des ressources de votre jardin** : en faisant du mulching, du paillage... vous réduisez vos déchets verts et évitez des allers-retours en déchèterie.

➤ **Réduire la quantité et la toxicité des déchets** : en bannissant les emballages superflus, en disant stop au tout jetable, en évitant le gaspillage alimentaire...

Ce que
dit la loi

Le brûlage de déchets à l'air libre ou dans une cheminée (papiers, branches, tontes, déchets ménagers...), tout comme les dépôts sauvages (en forêt, sur un parking, dans le bac du voisin) sont passibles d'amendes lourdes :

« Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et la destruction de déchets à domicile à l'aide d'un incinérateur individuel ou d'immeuble sont interdits. »

Article R131-13 du code pénal - Amende de 3^{ème} classe (jusqu'à 450 €).

« Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritrus de quelque nature que ce soit est interdit. »

Article R632-1 du code pénal –
Amende de 2^{ème} classe (jusqu'à 150 €).

Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule, amende de 5^{ème} classe (jusqu'à 1 500 € + possibilité de confiscation du véhicule).





RÉALISATIONS ET PROJETS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Depuis cet été, un certain nombre de travaux a été voté pour faire évoluer nos équipements dans le monde de demain :



Dans Les écoles

- Profitant des vacances d'été, **deux nouvelles salles périscolaires** ont été ajoutées dans l'enceinte de l'école élémentaire pour faire face à la hausse constante des effectifs,
- **La mise en réseau du parc informatique des classes élémentaires** a été réalisée en 2017, tandis que celle des classes maternelles suivra en 2018.
- Il est également prévu, **le remplacement des écrans dans la salle informatique et la pose d'un tableau interactif.**
- Pour lutter contre les dépenses énergétiques, **des huisseries ont été remplacées** dans 2 salles de l'école maternelle et **la pose de radiateurs électriques** « dernière génération » a également été réalisée.
- Afin de garantir une bonne qualité de l'air dans les classes, **des VMC ont été installées** dans les salles encore dépourvues et des plages horaires de mise en fonctionnement revues. Un diagnostic et une mise en place d'un protocole par différents utilisateurs seront établis.

à La POSTE

Dans la continuité du programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux, le sas d'entrée du bureau de poste va être supprimé et **une porte automatisée** va être installée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les lampes à vapeur de mercure, aujourd'hui obsolètes, sont remplacées par des leds sur le parking de la Mairie et de la salle des sports.

L'enFOUISSEMENT DES Réseaux

A Kerveil, l'entreprise Garzinsky poursuit pour une fin des travaux prévue en janvier.

VOIRIE

- A la demande des riverains et après études, **des chicanes ont été installées à Menez Braz** pour casser la vitesse des véhicules.
- **Le programme quadriennal de voirie se poursuit** à raison de 80 000 euros par an.

FONCIER

La commune a fait l'**acquisition d'une parcelle de 2 ha** à Kérilis pour accroître sa réserve foncière à vocation d'habitat.

L'ACHAT DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

pour le restaurant scolaire a été réalisé fin d'année 2017.

Demain, des projets devraient voir le jour après de nombreuses études, échanges entre experts, encadrants des structures concernés, élus et agents.

Parmi les projets les plus avancés :

CONCERNANT L'HABITAT,

- 14 logements locatifs vont être construits en 2018 par Finistère Habitat au lotissement FINISTERRAIN,
- Au bourg, entre la rue de Park an Traon et la rue Christophe Le Meur, un projet devrait voir le jour : 10 maisons individuelles pour personnes âgées, 3 petits collectifs de 2 logements et quelques maisons.



La numérotation de la commune

La numérotation des rues par la Poste a été abandonnée car la Poste n'a finalement pas souhaité donner suite à sa première proposition ! La commune devrait reprendre l'étude du principe de numérotation.

Aujourd'hui, nous sommes également en réflexion sur différents sujets qui nous paraissent valorisants pour Saint-Yvi et ses administrés :

La construction d'un pôle socio-culturel

englobant une médiathèque, une école de musique, une structure périscolaire (garderie, taps, alsh), le ram et l'espace jeune,

La rénovation de l'ancien restaurant scolaire et du cabinet médical,

avec une réorganisation des salles (y compris la cuisine à l'usage des associations) et un agrandissement de la maison médicale afin de recevoir des médecins supplémentaires.

Ces réflexions nous tiennent à cœur et espérons pouvoir les concrétiser.

BRÈVES

L'enquête publique sur la révision du PLU de Saint-Yvi, ainsi que des zonages d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, s'est terminée le 30 novembre 2017. Un peu plus de 4 ans après la délibération du Conseil municipal prescrivant le principe de cette révision, le Conseil devrait donc en voter la nouvelle version définitive au Conseil de janvier 2018 et le Préfet l'approuver en février.



Ça BOUGE dans Les SERVICES municipaux !



TRANSFERTS DE COMPÉTENCES, MUTUALISATIONS, AUTANT DE TERMES QUI CARACTÉRISENT DE GRANDS CHANGEMENTS POUR LES COLLECTIVITÉS, MAIS ÉGALEMENT POUR LES AGENTS !

A compter du 1^{er} Janvier 2018, les services d'eau et d'assainissement ainsi que la lecture publique (bibliothèque) vont rejoindre le giron de Concarneau Cornouaille Agglomération.

Devis, branchements, dépannages, facturation,... seront dorénavant gérés depuis le siège de Concarneau et l'antenne Nord, basée à Rosporden. Quant à la bibliothèque, elle reste bien évidemment implantée au coeur du bourg mais les collections seront collectivement décidées et alimentées par CCA.

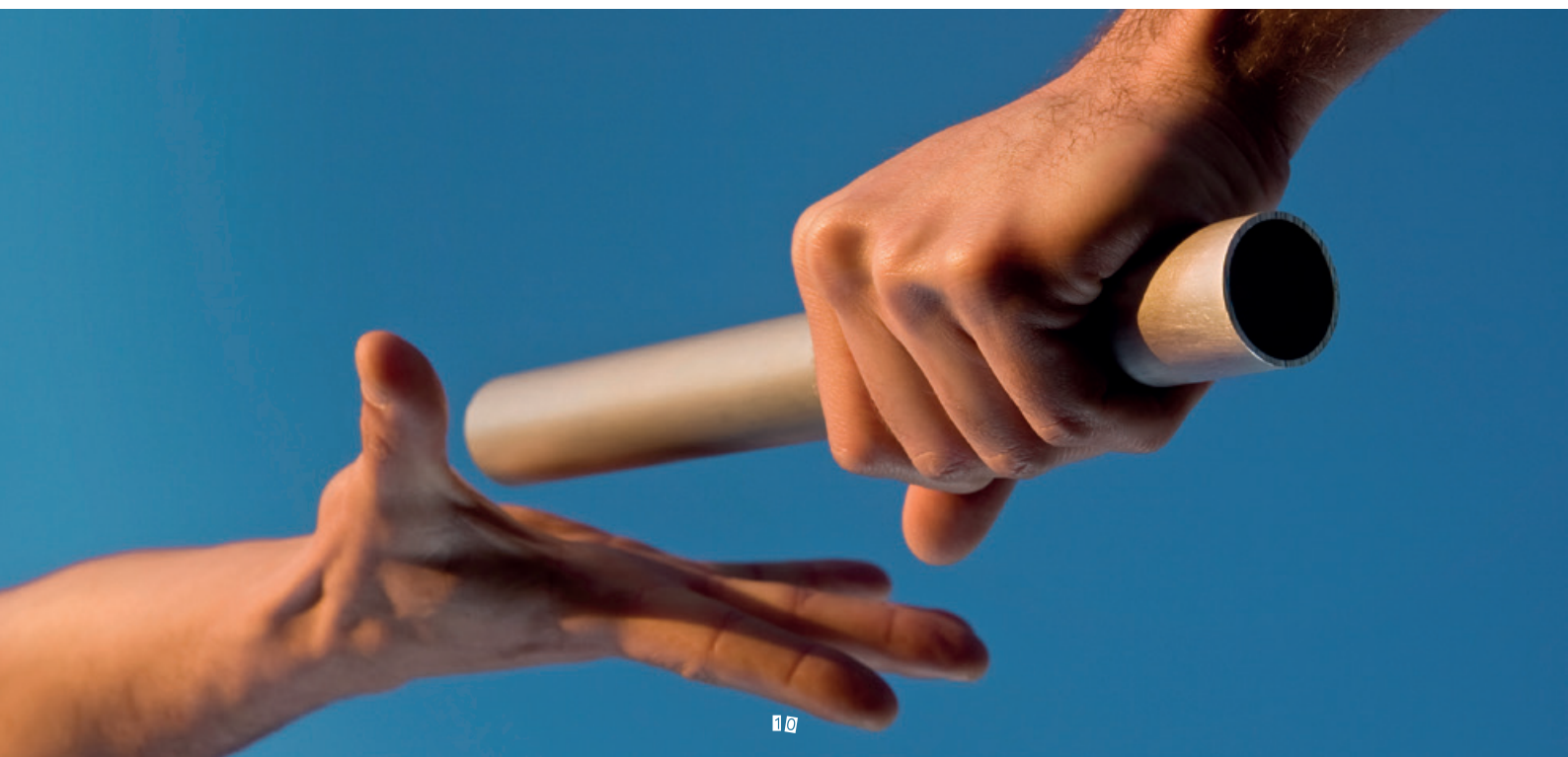
Vous continuerez donc à côtoyer Nathalie Hascoët et Christophe Jeannes dans le cadre de leurs fonctions respectives.

Saint-Yvi se met maintenant à l'heure du numérique : nouveau site internet, lumiplan, application smartphone,... La connectivité ouvre de nouvelles voies de communication et d'échanges mais nécessite un important travail en amont.

Julien Peroz demeure le relais auprès des associations communales mais va également être en charge de la communication de la municipalité.

Il quitte donc l'animation et le secteur Jeunesse et c'est Alan Cueff qui va lui succéder à la tête de l'Espace Jeunes et du CMJ.

Les autres services de la mairie ne sont, pour l'instant, pas impactés par les réorganisations et demeurent, eux aussi, au service de la population.



UN éventail D'animations CULTURELLES QUI S'ÉLARGIT



Au cours des derniers mois, de nouvelles animations ont été organisées à Saint-Yvi. Pour l'instant, cela reste bien modeste, mais peu à peu, les choses vont de l'avant et les séances organisées rencontrent leur public, confidentiel ou non, ce n'est pas forcément ce qui importe.

Nous ne reviendrons pas ici sur le travail effectué par l'Association « MUSIQUE POUR TOUS » devenue, par fusion avec l'association d'Elliant « ELSY MUZIK » ; il s'agit là d'un travail permanent, doublé d'animations ponctuelles et passé désormais sous l'égide de CCA. Vous pouvez trouver en bibliothèque toute la documentation souhaitée, qu'il s'agisse des tous premiers pas pour les petits, de cours pour enfants, ados, adultes, d'expression vocale.



Toujours dans le domaine associatif, la troupe des Anes Animés a su surpasser les déboires causés par une opposition parisienne (matin !) à la représentation qu'elle avait envisagée et a pu donner une représentation en collaboration avec l'excellent duo clownesque des Michèles.

La troupe locale a ensuite donné une représentation sur un collage de textes parfois drôles, parfois beaucoup moins centrés, sur le thème de la folie.

Par ailleurs, deux expositions d'arts plastiques ont pu se tenir à la bibliothèque, par l'atelier des résidents de la MAPHA et par Elodie Carnot (La Planète de Loca).

Le 14 octobre, la Médiathèque accueillait Patrick Malaviale pour une lecture de ses poèmes ; il était accompagné en la circonstance de M^{me} Pirot, Présidente de l'Association « Les chiens guides d'aveugles du Finistère » en faveur de laquelle il intervenait.

Le 19 novembre avait lieu dans le cadre du Mois du Documentaire la projection du film « Botoù Koad Dre – dan » suivie d'une discussion avec la réalisatrice Soazig Daniellou. La présence d'un public nombreux incite à renouveler si possible des projections documentaires.

Tout ceci étant posé, Paul Guéguénat, conseiller délégué, souhaiterait entendre encore les présentations (films, concerts, expos). Il lance un appel sur deux projets concrets concernant les arts plastiques : *ce serait bien de monter un week-end d'expos de tous les Saint-Yviens qui s'adonnent aux arts plastiques ; et pour rejoindre notre principal trésor patrimonial, monter à Locmaria une expo de ce qui a pu se faire en représentation de la chapelle. Toutes les personnes qui auraient la possibilité de participer à ces animations peuvent se signaler à la Mairie.*

(0298947211 ou Service vie associative associations@saint-yvi.bzh).



Apprendre, parler et plus encore

Près de 5000 adultes apprennent le breton en cours ou en stage. Les cours du soir regroupent le public le plus nombreux (3500 apprenants) mais il existe également des formations de 6 ou 9 mois organisées par des centres spécialisés. Cette formule se développe de plus en plus : depuis 2010, le nombre de places dans ces formations a doublé. Ces stagiaires passent un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur servira notamment lors d'entretiens de recrutement car la langue bretonne est devenue une compétence recherchée : 1400 postes de travail sont liés directement à sa connaissance (dans l'enseignement, les médias, le monde associatif, l'édition, les crèches...). Apprendre le breton pour parler, sans aucun doute, mais aussi de plus en plus pour travailler.



Les commerçants à saint-YVI



Nous vous proposons de dresser la liste des artisans-commerçants présents dans notre commune.

Dans ce bulletin de janvier 2018, nous vous présentons les commerces de « bouche » ouverts au bourg, pour ensuite vous faire découvrir dans les prochaines éditions, ce que la campagne de Saint-Yvi peut vous proposer. Nous terminerons par les différents « acteurs » qui mettent leur expertise et leur savoir-faire à votre service.

BOUCHERIE BIO DE SAINT-YVI

YAKICI



BOUCHERIE BIO SAINT-YVI

Charcuterie - Traiteur
Viandes issues de l'agriculture biologique
et certifiées AB
32, rue Jean Jaurès
02 98 94 75 25

PROXI



BOULANGERIE AUTRET

BOULANGERIE AUTRET

10, rue Jean Jaurès
02 98 94 72 64
Ouvert du mardi au dimanche matin

RESTAURATION LE TERROIR

RESTAURATION LE TERROIR

1, rue Robert Le Mao

02 98 94 72 90

Restauration du mardi au samedi de 12h à 15h
Réservation souhaitée



Les commerçants à saint-YVI



PIZZ'ADDICT



PIZZ'ADDICT
16, rue Jean Jaurès

02 98 94 75 04
Ouvert du mardi au jeudi ET le
dimanche :
17h30 - 21h00

Ouvert le vendredi ET le samedi :
17h30 - 22h00

BAR LE ROUDOU



LA TABATIÈRE



CHEZ GWENA



comment meurt un village !

Parce que nous sommes souvent tentés d'aller nous «ravitailler» dans les supermarchés, il est important de rappeler l'importance des commerces de proximité pour la VIE de notre commune. En conclusion, voici le quotidien du commerce de proximité :

Le petit commerçant se lève dès l'aurore,

Il est là tout le jour et souvent tard encore.

Et quand le soir, enfin, il ferme sa boutique, il sera pour certains un sujet de critique.

Et pourtant sa journée n'est pas finie : il faut tout ranger et calculer les prix, préparer ses achats et garnir ses rayons et comptoirs.

Demain, il recommence et il faut tout prévoir.

Certes, il a moins de choix que les grands magasins. Mais il peut conseiller, il connaît vos besoins, il s'intéresse à vous, écoute vos histoires.

Et quand on est pressé, c'est lui qu'on va voir.

C'est chez lui qu'on demande à mettre une affiche.

C'est encore chez lui que l'on peut parler avec son voisinage.

Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul, quand de son magasin, il a franchi le seuil.

On dit qu'il vend plus cher que les grandes surfaces, mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ce n'est pas forcément vrai.

Aussi quand il est trop tard pour sortir sa voiture, on va frapper chez lui, quelque fois même après la fermeture.

A trop vouloir courir après la mauvaise qualité des «prix bas», un jour, les «villageois» n'auront plus qu'à se mordre les doigts.

Les commerçants alors auront plié bagages et chacun sait ce que veut dire «boutiques fermées».

Voilà comment meurt le cœur et l'âme d'une commune ou d'un village.

La qualité et la diversité des commerces de notre commune nous appartiennent !



LES STRUCTURES enfance et jeunesse

Durant l'année 2017, les élus ont validé un nouveau projet éducatif. Ce dernier a pour objectif de définir les orientations politiques souhaitées par la municipalité en faveur des structures Enfance et Jeunesse.



Il est ensuite transmis aux équipes d'animation qui se chargent de décliner concrètement la volonté politique par les programmes mis en œuvre tout au long de l'année.

Le nouveau projet éducatif s'inscrit dans la continuité des orientations précédemment définies, à savoir la proposition d'activités diversifiées et adaptées aux différentes tranches d'âge des enfants et des jeunes qui fréquentent les structures communales, une politique tarifaire solidaire, et la volonté d'un apprentissage de la vie collective.

L'accent est également mis sur l'appréhension de la vie citoyenne et une ouverture sur l'Europe.

Chaque structure de la collectivité s'emploie durant l'année à développer les projets et les activités en lien avec ce projet éducatif, indépendamment (séjour ski pour l'Espace Jeunes, différents camps d'été pour l'ALSH et la décoration extérieure de la Mairie pour Noël) ou au travers de projets communs comme le camp d'été bord de mer qui réunit les enfants de l'ALSH et les adolescents de l'Espace Jeunes, la participation à la Semaine Bleue avec les personnes âgées

autour d'un après-midi jeux et d'un goûter ou les animations d'Halloween.

2017 a également été une année riche en résultats sportifs puisque l'équipe de l'Espace Jeunes a, pour la seconde année consécutive, remporté le trophée du raid intercommunal.

De nombreux projets sont à l'étude pour 2018, avec un changement majeur pour l'Espace Jeunes.



Julien Peroz prend de nouvelles fonctions au sein de la Mairie et c'est Alan Cueff (que les jeunes connaissent déjà depuis un an sur la structure et au sein des activités périscolaires) qui lui succède en qualité de directeur. Alan s'est d'ores et déjà mis au travail pour son programme d'activités 2018, avec une forte volonté d'impliquer encore plus les jeunes dans l'appropriation de leur lieu de rencontre et l'organisation des futurs projets.

Le fonctionnement et les horaires de l'Espace Jeunes restent bien évidemment inchangés.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite pour ses nouvelles responsabilités.



Une date à retenir en ce début d'année : le 17 Mars prochain, l'Espace Jeunes et le CMJ réuniront leurs forces et leur bonne volonté pour une opération de nettoyage du bourg.

Cette manifestation citoyenne, à l'initiative de nos jeunes, avait rencontré un fort succès l'année dernière et nos citoyens en herbe souhaitent renouveler l'expérience.

Il s'agit pour eux d'avoir non seulement un cadre de vie propre mais également de sensibiliser toutes les catégories de la population sur les notions de civisme et de bien-vivre ensemble.

Nous vous rappelons que nos équipes d'animation restent à votre disposition tout au long de l'année pour vous informer et répondre à toutes vos attentes et questions.

conseil municipal des Jeunes



La commune de Saint-Yvi donne la parole à ses jeunes citoyens afin qu'ils apprennent à vivre en démocratie. « Avec le Conseil Municipal des Jeunes, on peut parler de la commune avec notre regard d'enfant ».

Le nouveau CMJ se compose des membres suivants pour l'année 2017-2018 :

Louane ABALAIN, Diego BALP, Aymeric BARGAIN, Kylian BELLOEIL, Inès BERNARD, Lou BLEUZEN, Maelyne BOUCHET BIRZON, Enzo CALVEZ, Meili-Rose DE LAGRANDERIE, Luna DELAUNAY, Jeanne FICHANT, Callian GAUDIN, Caroline GLOANEC, Morgane GUEGUEN, Esther GUIGUE, Quentin LANCIEN, Keyvan LAURENT, Elouan LE CAM-DIAS, Romain LE CORRE, Emma LE GOFF, Aelwenn LE LAMER, Ambre LE NAOUR, Eloïse MAHIEU, Alice MILIN, Jeanne PEREZ, Erwan QUINIQU, Ethan RAGUENES-SANDANCE, Mikanto RAKOTOZAFY, Lola RIOU, Milio SALPIN, Léna SPAGNOL, Kimberley TANGUY, Victor TARDY (Absents de la photo : Nino MANCA, Ewen LE MOING, Pierre LE MOING, Emma LE GALLIC-LE GOFF, Kaoura LE GALL).



Les membres du CMJ ont, pour leur mandat, créé 3 commissions :

Commission Sécurité, Commission Environnement et Santé, Commission Loisirs et Sports.

Nos jeunes conseillers sont curieux et intéressés par les grands sujets actuels et sensibilisés à l'écologie, la santé, la sécurité et les espaces communaux.

Durant l'année 2017, nos citoyens en herbe ont réalisé de nombreux projets et actions :

Ils sont allés à la découverte du Conseil Départemental, en présence du Maire. Ce dernier les a par ailleurs reçus en fin d'année pour échanger avec eux sur le rôle, les responsabilités d'un élu et le fonctionnement des instances municipales.

Le 2 octobre, Jeanne, Inès, Esther, Aymeric et Quentin ont remis les cadeaux à la doyenne et au doyen lors du repas des Aînés.

Les jeunes se sont tenus au côté des élus et des anciens combattants pour honorer la mémoire des soldats tombés au front lors des commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre. Beaucoup d'investissement par ailleurs dans les questions

environnementales puisque les membres du CMJ ont initié le grand nettoyage du bourg au printemps et se sont fortement intéressés à la question de la gestion des déchets en visitant le centre de tri de Fouesnant.

Les jeunes préparent déjà activement 2018 et invitent tous les Saint-Yviens à la seconde édition du nettoyage du Bourg qui se déroulera le Samedi 17 mars de 10h à 12h, avec la collaboration des membres de l'Espace Jeunes.

Rendez-vous sur le parvis de la salle des sports !

Une seconde opération de nettoyage aura lieu au Bois de Pleuven, le Samedi 29 Septembre 2018.





manifestations 2018

1^{er} semestre 2018

Janvier			
Samedi 13	Collecte de Sang	Maison des Associations	EFS et Donneurs de Sang de Saint-Yvi
Samedi 20	Tartiflette à emporter	Maison des Associations	SYnergy
Dimanche 21	Course La Saint-Yvienne	Salle des sports et Plateau	Amicale Laique
Lundi 22	Vœux du Maire	Maison des Associations	
mars			
Samedi 03	Carnaval	Maison des Associations	Amicale Laique et SYnergy
Dimanche 25	Vide Greniers	Salle des sports	SYnergy
avril			
Lundi 02	Chasse à l'œuf	Bois de Pleuven	Réservé aux résidents du Bois de Pleuven
Samedi 14	Challenge Pétanque	Bois de Pleuven	ARBP
Samedi 21	Concert Dynamite Country	Salle de Pleuven	
Dimanche 22	Bric à Brac, marché artisanal	Maison des Associations	L'Animation
we 27/28/29 Fêtes communales			
Vendredi 27	Concours Belote / Jeux Vidéos / Karaoké	Maison des Associations	ARBP, SYnergy et L'Animation
Samedi 28	Challenge Pétanque	Plateau	Pétanque Loisirs
Samedi 28	Tournoi Interquartiers	Stade	Foot Loisirs
Samedi 28	Repas Jarret Frites	Maison des Assos	
Dimanche 29	Course Cycliste	Rond-point de Park An Traon	Comité des Fêtes
mai			
Mardi 01	Tournoi des jeunes	Stade	ASSY
Samedi 05	Concours Boullou Roul	Plateau	Boullou Roul Sant Ivi
Mardi 08	Armistice 39/45	Monument aux morts	
Vendredi 11	Collecte de sang	Maison des Associations	EFS et Donneurs de Sang Saint-Yvi
Samedi 12	Challenge Pétanque	Plateau	Pétanque Loisirs
Samedi 19	Challenge Pétanque	Plateau	Pétanque Loisirs
Vendredi 25	Concert Chant	Maison des Associations	ELSY Musik
Samedi 26	Challenge Pétanque	Bois de Pleuven	ARBP
Samedi 26	Tournoi des jeunes	Salle des sports	ROZ HAND'DU 29
Samedi 26	Repas, spectacle, soirée dansante	Maison des Associations	APE Ecoles Publiques
JUIN			
Samedi 02	Challenge Pétanque	Plateau	Pétanque Loisirs
Dimanche 03	TROC PUCES à domicile	Bois de Pleuven	ARBP
Samedi 09	Concours Boullou Roul	CARN GRAND	Boullou Roul Sant Ivi
Samedi 09	Spectacle de Fin d'Année	Maison des Associations	ELSY Musik
Samedi 16	Challenge Pétanque	Bois de Pleuven	ARBP
Samedi 16	Kermesse et Repas	Ecole Sainte Anne	APEL Sainte-Anne
Samedi 23	Challenge Pétanque	Plateau	Pétanque Loisirs
Samedi 23	Feu de la Saint Jean	Plateau salle des sports	Amicale Laique et ROZ HAND'DU 29
Samedi 30	Concours Boullou Roul	Plateau	Boullou Roul Sant Ivi
Samedi 30	Fête de l'école – Kermesse	Ecole Publique	APE Ecoles Publiques
Samedi 30	Représentation Théâtre	Maison des Associations	Les Anes Animés
JUILLET			
Samedi 07	Challenge Pétanque	Bois de Pleuven	ARBP
Samedi 21	Concours Boullou Roul	Plateau	Boullou Roul Sant Ivi
Samedi 28	Soirée Produits Bretons	Parking camping Bois de Pleuven	ASSY